



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2016

DEL-2016-004

Numéro de la délibération : 2016/004

Nomenclature ACTES : Finances locales, subvention

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 25/01/2016

Date de convocation du conseil : 19/01/2016

Date d'affichage de la convocation : 25/01/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Émilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, M. Yvon PÉRESSE, Mme Soizic PERRAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Était représenté : M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2016

Rapport de Yann LORCY

Dans le cadre de la DETR 2016, deux projets d'investissements peuvent être proposés avec un ordre de priorité.

Parmi les projets sur des bâtiments communaux, dont la réalisation sera effective en 2016, deux opérations s'inscrivent dans les critères de la DETR.

Par ordre de priorité, il s'agit :

- 1) De la reconstruction des vestiaires de Toulboubou, pour une surface globale d'environ 140 m², comprenant un club house, des vestiaires et sanitaires, et un local technique.
- 2) De l'aménagement de l'ancienne école Quinivet en centre de loisirs, avec remplacement de la chaudière.

Le plan de financement HT des travaux s'établit comme suit, en retenant le taux maximal, dans la mesure où les critères d'éco conditionnalité seraient considérés comme étant remplis jusqu'à ce niveau.

OPERATION	DEPENSES	DETR	AUTRES FINANCEURS	AUTOFINANCEMENT
VESTIAIRES TOULBOUBOU	245000	115150		129850
CENTRE DE LOISIRS QUINIVET	110000	51700	8000 (CAF)	50300

Nous vous proposons :

- D'approuver la présentation de ces 2 projets au titre de la DETR 2015 et d'autoriser madame la Maire à demander la subvention correspondante

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 26 janvier 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**